Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droit des étrangers et travaille de mon père

Par Visiteur

Bonjour, je vous expose la situation qui concerne mon pére.Il a travaillé en France pendant quelques années et il touche de ce fait une retraite en Algerie,où il vit actuellement.Il dispose aussi d'une carte d'ancien combattant.Il présente des soucis de santé et j'aurai aimé savoir s'il pouvait venir se faire soigner ici(avec ma mére), quels sont ses droits?
Pour information, je suis de nationalité Française, marié avec des enfants.Je suis installé ici depuis 10 ans.
Merci par avance pour votre réponse

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Est ce que votre papa a résidé en France sous couvert d'une carte de résident de 10 ans?
Est ce qu'il est titulaire d'une pension contributive de vieillesse liquidée au titre d'un régime de base français de sécurité sociale?
Est ce que votre père est à votre charge? Avez vous des éléments de preuve?
Souhaitez vous uniquement que votre père puisse se faire soigner en France?
Pouvez vous justifier que les soins dont a besoin votre père ne peuvent être réalisés en Algérie?

Cordialement

Par Visiteur

Bonsoir, désolé maitre pour ce retard mais avec toutes ces perturbations, j'etais coincé dans mon cabinet d'infimier et comme je n'avais pas internet sur place.
Si vous pouvez reprendre mon dossier, je vous en serai grés.
Je me tiens à votre disposition et vous remercie par avance.